



J

uristat

Centre canadien de la statistique juridique



Statistique Canada – n° 85-002-XPF au catalogue, vol. 27, n° 6

La délinquance autodéclarée par les jeunes, Toronto, 2006

par Josée Savoie

Faits saillants

- Plus du tiers (37 %) des élèves torontois de la 7^e à la 9^e année ont déclaré avoir eu au moins un comportement délinquant durant leur vie, c'est-à-dire un comportement violent, un comportement contre les biens ou la vente de drogue.
- La prévalence des comportements violents chez les adolescents (30 %) représentait le double de celle chez les adolescentes (15 %). Les adolescents étaient aussi légèrement plus susceptibles que les adolescentes d'avoir indiqué des comportements délinquants contre les biens, soit 30 % et 26 % respectivement.
- Les élèves torontois ont déclaré environ 115 000 actes de délinquance au cours des 12 mois précédant l'enquête.
- Les comportements délinquants des jeunes étaient souvent inconnus des adultes. En fait, moins de la moitié (42 %) des jeunes qui ont déclaré avoir eu au moins un comportement délinquant durant leur vie ont dit avoir été découverts par leurs parents, un professeur, la police ou une autre personne lors de leur dernière manifestation du comportement. Presque les deux tiers de ces jeunes ont indiqué avoir été punis.
- La prévalence des comportements délinquants était nettement plus élevée chez les jeunes qui ont déclaré avoir consommé de l'alcool et de la drogue, et qui ont mentionné que leurs parents exerçaient peu de supervision.
- Plus de 40 % des jeunes ont déclaré avoir été victimisés au moins une fois au cours des 12 mois précédant l'enquête. Les jeunes délinquants étaient plus susceptibles d'indiquer des incidents de victimisation que les jeunes sans comportement délinquant, soit 56 % et 36 % respectivement.



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Renseignements pour accéder ou commander le produit

Le produit n° 85-002-XIF au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Publications. ISSN 1205-8882

Ce produit n° 85-002-XPF au catalogue est aussi disponible en version imprimée standard au prix de 11 \$CAN l'exemplaire et de 100 \$CAN pour un abonnement annuel. La version imprimée peut être commandée par téléphone au 1-800-267-6677. ISSN 1209-6385

Les frais de livraison supplémentaires suivants s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada :

	Exemplaire	Abonnement annuel
États-Unis	6 \$CAN	78 \$CAN
Autres pays	10 \$CAN	130 \$CAN

Les prix ne comprennent pas les taxes sur les ventes.

Septembre 2007

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2007

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site www.statcan.ca sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'« American National Standard for Information Sciences » – « Permanence of Paper for Printed Library Materials », ANSI Z39.48 – 1984.



Introduction

Le présent *Juristat* comprend les premiers faits saillants de l'Enquête internationale auprès des jeunes (EIJ). Cette enquête représente la version canadienne de l'Étude internationale de la délinquance autodéclarée réalisée dans plus de 30 pays en 2006. L'enquête aborde plusieurs questions qui sont étroitement liées à la délinquance chez les jeunes et rend possible la comparaison internationale sur ces questions. Au Canada, l'EIJ a été menée auprès du Conseil des écoles publiques et de certaines écoles privées de Toronto. Plus de 3 200 jeunes de la 7^e à la 9^e année, représentant 60 900 élèves, ont été interviewés au printemps 2006.

Ce rapport présente les prévalences des différents comportements délinquants. Les comportements délinquants violents et les comportements délinquants contre les biens font l'objet d'analyses distinctes. On y fait état de certains facteurs de risque relatifs à la délinquance chez les jeunes, tels que la consommation d'alcool et de drogues, la qualité de la relation avec les parents, la supervision parentale et les amis délinquants. L'étendue de la victimisation chez les jeunes est également traitée.

Prévalence des comportements délinquants

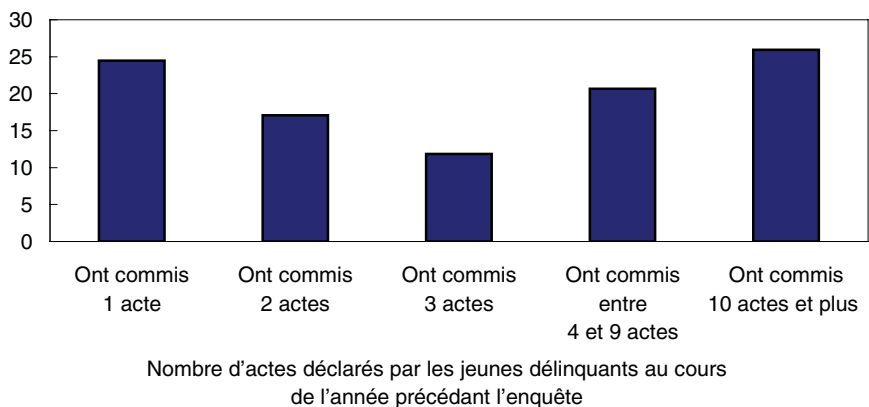
Plus du tiers des jeunes déclarent avoir eu au moins un comportement délinquant durant leur vie

Selon les données de l'Enquête internationale auprès des jeunes, plus du tiers (37 %) des élèves de la 7^e à la 9^e année de Toronto ont déclaré avoir eu au moins un comportement délinquant durant leur vie, c'est-à-dire un comportement violent, un comportement contre les biens ou la vente de drogue (tableau 1). La prévalence du comportement délinquant était plus élevée chez les adolescents (41 %) que chez les adolescentes (32 %).

Figure 1

Un peu plus de la moitié des jeunes délinquants de Toronto ont commis trois actes de délinquance et moins au cours de l'année précédant l'enquête

proportion de jeunes délinquants



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête internationale auprès des jeunes de Toronto de 2006.

Au cours des 12 mois précédant l'enquête, 1 jeune sur 5 a déclaré avoir manifesté au moins un comportement délinquant, et il a été démontré que les comportements délinquants progressent au fur et à mesure que les jeunes avancent dans leurs études. Les jeunes de la 8^e et la 9^e année étaient les plus nombreux à avoir manifesté un comportement délinquant durant les 12 derniers mois, soit 22 % et 24 % respectivement.

Encadré 1 Définitions

Comportements délinquants : Dans le présent rapport, la définition de la délinquance fait référence à l'ensemble des comportements explicitement visés par le *Code criminel* canadien, que le comportement ait été perpétré par une personne de 12 à 17 ans ou une personne de 18 ans et plus. Ainsi, cette définition ne couvre pas la délinquance statutaire, telle que l'école buissonnière, et ne couvre pas non plus la consommation d'alcool et de drogues. Cette définition permet d'effectuer une comparaison plus directe avec les autres sources de données sur la délinquance juvénile, mais également avec l'ensemble des autres pays participant à cette enquête.

La définition de la délinquance retenue dans le cadre de cette analyse comprend deux composantes principales parmi l'ensemble des comportements visés par l'enquête. La première composante inclut l'ensemble des comportements violents et des comportements contre les biens ainsi que le fait de vendre de la drogue ou d'agir comme intermédiaire dans la vente de drogue. Cette première composante vise essentiellement une délinquance telle que traditionnelle envisagée. Dans le présent rapport et à moins d'indication contraire, l'emploi du terme « délinquance » fait référence à la première composante, soit la délinquance traditionnelle.

La deuxième composante inclut l'ensemble des comportements relatifs à l'utilisation d'Internet; elle englobe des comportements criminalisés mais aussi des comportements qualifiés de comportements déviants, tels que la consultation de sites pornographiques et l'envoi de pornographie par Internet. La délinquance relative à Internet est traitée dans une section distincte du rapport (voir l'encadré 2).

Une analyse de cohérence interne, c'est-à-dire une technique qui a pour objectif de comparer des données afin de découvrir le niveau de relation entre une donnée et l'ensemble des éléments auquel elle appartient, indique une forme de dépendance élevée entre les différentes questions composant la définition de la délinquance traditionnelle. Le coefficient alpha de Cronbach obtenu est de 0,92 pour l'ensemble des 13 éléments, ce qui représente un niveau de cohérence interne très élevé.

Délinquance avec violence : La définition de la délinquance avec violence est tirée de cinq questions : As-tu déjà dérobé un sac à main ou quelque chose d'autre à une personne? As-tu déjà porté sur toi une arme telle qu'un bâton, une chaîne ou un couteau (à l'exception d'un canif)? As-tu déjà menacé quelqu'un avec une arme ou menacé de battre une personne pour obtenir de l'argent ou autre chose? As-tu déjà participé à une bagarre de groupe dans la cour d'école, sur un terrain de football, dans une rue ou dans un autre endroit public? As-tu déjà battu ou blessé une personne à l'aide d'un bâton ou d'un couteau tellement fort qu'elle a dû consulter un médecin? L'ensemble de ces questions présente une cohérence interne élevée, le coefficient alpha de Cronbach atteignant 0,86.

Délinquance contre les biens : La délinquance contre les biens est définie selon les sept questions suivantes : As-tu déjà endommagé quelque chose intentionnellement, comme un abribus, une fenêtre, une voiture ou un siège d'autobus ou de train? As-tu déjà volé quelque chose dans un magasin? Es-tu déjà entré(e) par effraction dans un bâtiment afin d'y voler quelque chose? As-tu déjà volé une bicyclette? As-tu déjà volé un vélomoteur ou une voiture? As-tu déjà volé quelque chose à l'intérieur d'une voiture? As-tu déjà mis le feu intentionnellement à une boîte à lettres, une poubelle, un bâtiment ou une voiture (qui ne t'appartenait pas)? Un coefficient alpha de Cronbach de 0,86 a également été obtenu pour cette définition de la délinquance contre les biens.

Délinquance relative aux drogues : Une seule question portait sur la délinquance relative aux drogues : As-tu déjà vendu de la drogue (douce ou dure) ou agi comme intermédiaire? Dans le cadre du présent rapport, la consommation d'alcool et de drogues (douces ou dures) n'est pas considérée comme un comportement délinquant, mais plutôt comme un facteur de risque, la consommation d'alcool et de drogues n'étant pas couverte par le *Code criminel* canadien.

Délinquance relative à Internet : La délinquance relative à Internet inclut des comportements visés par le *Code criminel* mais aussi d'autres comportements déviants : As-tu déjà accédé intentionnellement à des sites pour adultes sur le Web? As-tu déjà utilisé Internet pour envoyer des images pornographiques? As-tu déjà envoyé des courriels pour harceler une personne ou lui faire peur? As-tu déjà fait du piratage informatique (franchi les barrières de sécurité d'un site Web ou d'un compte d'utilisateur)? As-tu déjà téléchargé de la musique ou des films d'Internet? Pensaistu que c'était illégal? L'ensemble de ces comportements a enregistré un coefficient alpha de Cronbach de 0,85. Encore une fois, il est bon de noter que l'ensemble de ces questions représente une composante distincte de la délinquance traditionnelle.

Jeunes délinquants et prévalence : Un jeune délinquant est un jeune qui a déclaré avoir eu au moins un des comportements visés par les définitions de délinquance avec violence, de délinquance contre les biens et de délinquance relative aux drogues telles qu'elles sont mentionnées ci-dessus.

La prévalence à vie du comportement délinquant représente la proportion de jeunes qui ont déclaré avoir eu, au moins une fois durant leur vie, un des comportements visés par les définitions de la délinquance.

La prévalence au cours des 12 derniers mois représente la proportion de jeunes qui ont déclaré avoir eu au moins un comportement délinquant durant les 12 mois précédant l'enquête. La prévalence au cours des 12 derniers mois permet, d'une part, d'éviter les déficits mnémotechniques liés à l'autodéclaration et, d'autre part, de contrer l'effet cumulatif de la prévalence à vie chez les répondants les plus âgés.

Parmi les élèves de la 7^e année, 14 % des jeunes ont indiqué des comportements délinquants pendant cette période (tableau 2). La prévalence du comportement délinquant était la plus élevée chez les adolescents de la 8^e année (27 %) et chez les adolescentes de la 9^e année (20 %).

Les quelque 11 800 jeunes ayant déclaré avoir eu des comportements délinquants au cours de l'année précédant l'enquête ont indiqué un peu plus de 115 000 actes de délinquance distincts. La grande majorité (91 %) de ces actes de délinquance ont été manifestés par un peu moins de la moitié des jeunes, ce qui indique qu'une proportion relativement faible de jeunes ont été responsables d'un nombre élevé d'actes de délinquance répétés.

Les résultats de l'enquête révèlent que les jeunes ont peu tendance à expérimenter plusieurs types de comportements délinquants au cours de leur vie. En fait, plus de la moitié des jeunes ont déclaré avoir eu un seul type de comportement délinquant et 25 % des jeunes ont manifesté deux types de comportements délinquants durant leur vie.

Prévalence des comportements délinquants violents

Les comportements délinquants violents des élèves torontois de la 7^e à la 9^e année présentaient une prévalence légèrement plus faible que les comportements délinquants contre les biens. Un peu moins du quart des jeunes ont déclaré avoir participé à au moins une

affaire de violence durant leur vie (tableau 1), comparativement à un peu plus du quart des jeunes qui ont indiqué avoir adopté un comportement délinquant contre les biens. Par ailleurs, environ 3 % des jeunes ont mentionné avoir été impliqués dans la vente de drogue. La délinquance violente autodéclarée par les adolescents (30 %) représentait le double de celle autodéclarée par les adolescentes (15 %).

Parmi tous les comportements délinquants violents mesurés dans le cadre de l'enquête, les jeunes ont le plus souvent déclaré avoir participé à des bagarres de groupe (16 %) et avoir porté une arme telle qu'un bâton, une chaîne ou un couteau (10 %) durant leur vie. Les autres comportements délinquants violents visés par l'enquête présentaient une prévalence nettement moins élevée, c'est-à-dire avoir battu ou blessé une personne tellement fort qu'elle a dû consulter un médecin, avoir dérobé un sac à main ou quelque chose d'autre à une personne et avoir menacé à l'aide d'une arme ou battu une personne pour obtenir quelque chose, soit 2 % respectivement.

Environ 13 % des jeunes déclarent avoir adopté un comportement délinquant violent au cours de la dernière année

Environ 13 % des jeunes torontois ont déclaré avoir manifesté un comportement délinquant violent durant les 12 mois précédant l'enquête (tableau 2). Les adolescents de la 8^e et la 9^e année étaient légèrement plus susceptibles que les élèves de la 7^e année d'avoir adopté un comportement délinquant violent pendant les 12 mois précédant l'enquête.

La proportion d'adolescents ayant indiqué avoir manifesté un comportement délinquant violent durant cette période était plus du double de celle des adolescentes, soit 18 % et 8 % respectivement. Ces adolescents étaient responsables d'environ 72 % des actes de violence déclarés au cours de l'année précédant l'enquête.

Le port d'une arme telle qu'un bâton, une chaîne ou un couteau représentait 6 comportements délinquants violents sur 10 durant les 12 mois précédant l'enquête

Les jeunes torontois de la 7^e à la 9^e année ont déclaré plus de 62 000 actes de violence au cours des 12 mois précédant l'enquête (tableau 3). Deux types de comportements — le port d'une arme (37 000 actes) et la participation à des bagarres de groupe (18 000 actes) — représentaient 88 % des actes de violence durant cette période. Les autres types de comportements violents visés par l'enquête étaient beaucoup moins courants.

Toutefois, malgré le fait que plus d'actes de port d'arme que d'actes de bagarre de groupe aient été déclarés, un moins grand nombre de jeunes ont mentionné avoir porté une arme (3 800) que d'avoir participé à une bagarre de groupe (5 700). Ces données indiquent que beaucoup de jeunes qui ont porté une arme l'ont fait à plusieurs reprises. En fait, le port d'une arme était l'infraction la plus souvent répétée qui a été déclarée par les jeunes; 75 % des jeunes qui ont porté une arme ont indiqué l'avoir fait plus d'une fois.

L'intensité ou le nombre de fois qu'un jeune a manifesté un comportement délinquant violent au cours des 12 mois précédant l'enquête varie selon le type de comportement. La proportion de jeunes ayant déclaré avoir adopté un seul comportement délinquant violent était la plus élevée dans les cas où une personne a été gravement battue (58 %), suivis des vols de sacs à main

ou de quelque chose d'autre (42 %) et des participations à des bagarres de groupe (39 %). Environ le quart des jeunes qui ont indiqué avoir menacé quelqu'un ou porté une arme l'ont fait une fois.

Selon le nombre de comportements délinquants violents qui ont été déclarés, l'intensité des comportements délinquants violents chez les adolescentes apparaît supérieure à celle chez les adolescents dans les cas où quelque chose a été dérobé à une personne, dans les cas de menaces et dans les cas où une personne a été gravement battue. Un nombre plus restreint d'adolescentes ont donc adopté des comportements délinquants, mais celles qui l'ont fait étaient très actives.

Peu de jeunes indiquent avoir commis différents types d'actes de violence

Les jeunes ne semblent explorer que très peu les différentes formes de violence. Parmi les jeunes torontois de la 7^e à la 9^e année qui ont déclaré des comportements délinquants, les deux tiers ont indiqué un seul type de comportement violent, et ce, selon la prévalence à vie. Les adolescents étaient plus versatiles que les adolescentes dans leur type de comportement violent : les adolescentes (72 %) étaient plus susceptibles d'avoir déclaré un seul type de comportement violent que les adolescents (63 %).

Comportements délinquants contre les biens

Près de 3 jeunes sur 10 déclarent avoir eu un comportement délinquant contre les biens durant leur vie

Tel qu'il a été mentionné précédemment, la prévalence à vie de la délinquance contre les biens s'établissait à 28 % chez les jeunes torontois de la 7^e à la 9^e année (tableau 1). Les adolescents étaient légèrement plus susceptibles que les adolescentes de déclarer des comportements contre les biens, soit 30 % et 26 % respectivement. La prévalence de la délinquance contre les biens variait, les jeunes ayant déclaré le plus souvent avoir fait du vol à l'étalage dans des magasins (22 %), avoir vandalisé (9 %) et avoir incendié quelque chose (5 %). Les vols de bicyclettes et les vols à l'intérieur d'une voiture ont été déclarés par 2 % des jeunes.

Comme dans le cas des comportements délinquants violents, 13 % des jeunes torontois de la 7^e à la 9^e année ont déclaré avoir commis des actes de délinquance contre les biens au cours de la période de 12 mois précédant l'enquête. Les jeunes de la 8^e et la 9^e année étaient plus susceptibles que les élèves de la 7^e année d'avoir commis des actes de délinquance contre les biens.

Les taux de prévalence des comportements délinquants contre les biens chez les adolescents et les adolescentes se ressemblaient beaucoup plus que les taux de prévalence des comportements violents. Le taux de prévalence des comportements délinquants contre les biens au cours des 12 mois parmi les adolescentes, qui s'établissait à 10 %, représentait les deux tiers du taux des adolescents (15 %). Pour ce qui est des comportements délinquants violents, le taux de prévalence chez les adolescentes était un peu moins de la moitié du taux affiché par les adolescents.

La participation relative des adolescents et des adolescentes variait selon les comportements. Par exemple, plus des deux tiers des jeunes qui ont déclaré avoir vandalisé quelque chose étaient de

sexe masculin, mais ils représentaient un peu plus de la moitié de ceux qui ont déclaré avoir fait du vol à l'étalage. La proportion la plus importante d'adolescentes ayant adopté des comportements délinquants contre les biens avait trait aux vols dans des magasins (45 %) (tableau 2).

Le vol dans des magasins représente plus de la moitié des comportements délinquants contre les biens déclarés par les jeunes

Les élèves ont indiqué avoir commis 47 000 actes de délinquance contre les biens au cours des 12 mois précédant l'enquête. La fréquence des comportements délinquants contre les biens était donc nettement moins élevée que celle des comportements violents (tableau 3).

Parmi les comportements de délinquance contre les biens visés par l'enquête, les incidents de vol dans des magasins et de vandalisme ont été les plus souvent déclarés par les jeunes au cours des 12 derniers mois (tableau 3). En fait, les élèves torontois de la 7^e à la 9^e année ont mentionné plus de 25 000 actes de vol dans des magasins, presque 12 000 actes de vandalisme et plus de 5 400 actes incendiaires. Les vols de véhicules à moteur et les introductions par effraction étaient des comportements plus rarement déclarés par les jeunes de Toronto.

Environ les deux tiers des jeunes qui ont dit avoir fait du vol à l'étalage, avoir vandalisé quelque chose ou avoir volé un véhicule ont indiqué l'avoir fait plus d'une fois. Des proportions plus faibles de jeunes ont déclaré avoir commis des actes de délinquance contre les biens à plusieurs reprises. L'intensité des comportements délinquants contre les biens au cours des 12 derniers mois chez les adolescents était supérieure à celle chez les adolescentes dans pratiquement tous les comportements visés par l'enquête.

La majorité des jeunes ne manifestent qu'un seul type de comportement délinquant contre les biens

Comme dans le cas des comportements violents, peu de jeunes délinquants expérimentent plus d'un type de comportement contre les biens durant leur vie. La majorité des jeunes de la 7^e à la 9^e année n'ont manifesté qu'un seul type de comportement délinquant contre les biens, soit 70 % d'entre eux. Les adolescentes (72 % ont déclaré avoir eu un seul type de comportement délinquant contre les biens) étaient moins versatiles que les adolescents (63 %).

Caractéristiques des actes de délinquance commis par les jeunes

La moitié des jeunes manifestent leur premier comportement délinquant avant l'âge de 12 ans

La moitié des jeunes délinquants de la 7^e à la 9^e année ont révélé avoir manifesté leur premier comportement délinquant avant l'âge de 12 ans, bien qu'il y ait eu des variations pour certains types de comportements. Par exemple, les jeunes avaient tendance à être plus âgés lorsqu'ils ont manifesté pour la première fois des comportements délinquants liés à la drogue ou aux vols de véhicules à moteur, et ils avaient tendance à être plus jeunes quand ils ont fait leur premier vol à l'étalage. Il y a peu de différences entre les sexes pour ce qui est de l'âge auquel le comportement délinquant est survenu la première fois (tableau 4).

De nombreuses recherches ont démontré que la probabilité de récidive est plus élevée chez les personnes qui commettent des infractions à un plus jeune âge. Des travaux de recherche utilisant les renvois devant les tribunaux canadiens menés par Carrington, Matarazzo et deSouza (2005) ont permis de constater que les délinquants qui avaient commencé leur carrière criminelle par une infraction commise à l'âge de 12 ans affichaient en moyenne 7,9 renvois devant un tribunal. Par contre, ceux qui avaient comparu en cour pour la première fois lorsqu'ils étaient âgés de 21 ans comptaient en moyenne seulement 1,2 renvoi.

Le passage à l'acte des jeunes délinquants s'effectue en compagnie d'autres jeunes

Dans la majorité des cas, les jeunes sont accompagnés d'autres personnes lorsqu'ils commettent des actes de délinquance. En fait, les jeunes étaient le plus souvent accompagnés lorsqu'ils ont incendié la propriété d'autrui (92 %); viennent ensuite les actes de vandalisme (81 %) et les introductions par effraction (80 %). Parmi les comportements délinquants violents, les jeunes ont déclaré le plus souvent le passage à l'acte avec d'autres lorsqu'ils ont menacé une personne (70 %) et battu une personne (60 %).

Les comportements délinquants des jeunes sont souvent inconnus des adultes

Les comportements délinquants des jeunes sont souvent inconnus des parents, des professeurs, des policiers et d'autres personnes. Selon les données de l'enquête, 42 % des jeunes torontois de la 7^e à la 9^e année qui ont déclaré au moins un comportement délinquant durant leur vie ont dit avoir été découverts par une autre personne lors de leur dernière manifestation.

Près des deux tiers des jeunes ayant déclaré que leur comportement délinquant avait été découvert lors de la dernière manifestation ont dit avoir été punis par leurs parents, un professeur, la police ou une autre personne.

Facteurs de risque et délinquance chez les jeunes

L'analyse qui suit porte sur certaines caractéristiques des répondants de l'Enquête internationale auprès des jeunes (EIJ) et sur leur lien avec la délinquance telle qu'elle a été déclarée au cours des 12 derniers mois. Les facteurs de risque sont les caractéristiques associées à une probabilité accrue de délinquance chez les jeunes. Cependant, la présence d'un facteur de risque ne signifie pas nécessairement qu'une personne manifeste des comportements délinquants ou déviants. Les liens entre les facteurs examinés sont des corrélats de la délinquance; ils n'en sont donc pas nécessairement les causes. De plus, les divers facteurs sont examinés de façon isolée sans tenir compte de l'influence des relations possibles entre eux.

Les caractéristiques du contexte sociodémographique dans lequel évoluent les jeunes avec et sans comportements délinquants diffèrent légèrement

Les caractéristiques sociodémographiques des jeunes torontois interviewés dans le cadre de l'EIJ sont très similaires à celles de l'ensemble de la population torontoise (voir l'encadré 4). En effet, le tiers des jeunes interviewés sont nés à l'étranger, plus des deux tiers ont des parents nés à l'étranger, le tiers des jeunes ont mentionné utiliser une langue autre que l'anglais à la maison et 1 jeune sur 5 vivait dans une famille monoparentale.

Encadré 2

Prévalence des comportements délinquants ou déviants relatifs à Internet

Plus du tiers des jeunes torontois de la 7^e à la 9^e année ont adopté un comportement délinquant ou déviant relativement à l'utilisation d'Internet

Au cours des années 1990, l'accès accru de l'ensemble de la population aux technologies de l'information et des communications a constitué une priorité des différents ordres de gouvernement au Canada. Selon les données de l'Enquête sociale générale de 2000, 90 % des personnes de 15 à 17 ans avaient accès à un ordinateur et à une connexion Internet à la maison. Cette grande accessibilité aux technologies s'accompagne maintenant d'initiatives visant la sécurité des enfants et des jeunes qui les utilisent.

Dans le cadre de l'Enquête internationale auprès des jeunes de Toronto, on s'intéresse à l'utilisation d'Internet par les jeunes, plus précisément à l'utilisation inappropriée qu'ils en font. En outre, les jeunes de la 7^e à la 9^e année devaient répondre aux questions suivantes : As-tu déjà accédé intentionnellement à des sites pour adultes sur le Web? As-tu déjà utilisé Internet pour envoyer des images pornographiques? As-tu déjà envoyé des courriels pour harceler une personne ou lui faire peur? As-tu déjà fait du piratage informatique? As-tu déjà téléchargé illégalement de la musique ou des films d'Internet?

Les résultats de l'enquête indiquent que la prévalence de la délinquance relative à Internet est la plus élevée des types de délinquance chez les jeunes. Un peu plus du tiers des jeunes ont admis avoir adopté des comportements délinquants en lien avec Internet selon la prévalence à vie. Un plus grand nombre d'adolescents (42 %) que d'adolescentes (29 %) ont déclaré des comportements délinquants relatifs à Internet.

Environ 14 % des jeunes ont déclaré avoir téléchargé illégalement de la musique ou des films durant leur vie. De plus, les jeunes ont déclaré dans une proportion d'environ 13 % avoir déjà fait du piratage informatique en franchissant les barrières de sécurité d'un site Web ou d'un compte d'utilisateur. L'envoi de messages harcelants a été indiqué par 7 % des jeunes torontois.

En ce qui a trait aux comportements déviants sur Internet, 20 % des jeunes ont déclaré avoir accédé intentionnellement à des sites pour adultes et 3 % ont envoyé des images pornographiques par Internet.

Les jeunes ont indiqué avoir adopté un de ces comportements au moins une fois au cours des 12 derniers mois dans une proportion de 22 %. La prévalence des comportements délinquants relatifs à Internet a atteint un sommet chez les adolescents de la 9^e année (35 %), alors que les adolescentes de la 7^e année étaient les moins susceptibles de manifester de tels comportements (10 %).

Prévalence des comportements déviants et délinquants relatifs à Internet

	Prévalence à vie			Prévalence au cours des 12 mois précédents		
	Adoles-cents	Adoles-centes	Total	Adoles-cents	Adoles-centes	Total
Accéder intentionnellement à des sites pour adultes sur le Web						
nombre	8 820	3 240	12 060	7 050	1 890	8 940
pourcentage	28	11*	20	23	7*	15
Utiliser Internet pour envoyer des images pornographiques						
nombre	1 200	320 ^E	1 530	980 ^E	F	1 170
pourcentage	4	1 ^{E*}	3	3 ^E	F	2
Envoyer des courriels pour harceler une personne ou lui faire peur						
nombre	1 610	2 630	4 240	930	1 300	2 240
pourcentage	5	9*	7	3	5*	4
Faire du piratage informatique ou franchir les barrières de sécurité d'un site Web ou d'un compte d'utilisateur						
nombre	5 080	2 800	7 880	3 530	1 390	4 920
pourcentage	16	10*	13	11	5*	8
Télécharger illégalement de la musique ou des films d'Internet						
nombre	5 140	3 220	8 360	4 860	2 980	7 840
pourcentage	16	11*	14	16	10*	13
Total						
nombre	12 710	8 340	21 050	8 225	4 925	13 150
pourcentage	42	29*	36	26	17*	22

^E à utiliser avec prudence (le coefficient de variation se situe entre 16,6 % et 33,3 %)

^F trop peu fiable pour être publié (le coefficient de variation est supérieur à 33,3 %)

* Dénote une différence significative par rapport aux adolescents (Khi-carré Pearson, p<.000).

Notes : Les chiffres comprennent tous les jeunes qui ont déclaré un comportement délinquant; un même jeune peut ainsi être compté dans plus d'un comportement. Cependant, la catégorie du total compte chaque jeune une seule fois. Les chiffres sont arrondis à la dizaine la plus près. De plus, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 en raison de l'arrondissement.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête internationale auprès des jeunes de Toronto de 2006.

Les jeunes nés à l'étranger ont déclaré une prévalence des comportements délinquants inférieure à celle des jeunes nés au pays, soit 15 % et 23 % respectivement. On n'a observé aucune différence significative au chapitre de la prévalence de la délinquance entre les jeunes nés au Canada de parents immigrants (22 %) et les jeunes nés au Canada de parents non immigrants (24 %). La prévalence de la délinquance était moins élevée chez les jeunes dont la langue parlée à la maison n'était pas l'anglais que chez les jeunes qui parlaient l'anglais à la maison (15 % par rapport à 23 %).

Parmi les différents types de familles, la prévalence la plus faible des comportements délinquants a été observée dans les familles composées de la mère et du père (18 %) au moment de la tenue de l'enquête, alors que les familles monoparentales (25 %) et les familles reconstituées (35 %) ont enregistré des prévalences de la délinquance nettement plus élevées (tableau 5).

La majorité des jeunes torontois de la 7^e à la 9^e année ont indiqué que leurs parents travaillaient. La prévalence des comportements délinquants était inférieure chez les jeunes dont les parents n'avaient pas d'emploi, soit 17 % lorsque la mère ne travaillait pas et 14 % lorsque le père ne travaillait pas (comparativement à 21 % lorsque la mère travaillait et à 20 % lorsque le père travaillait). Bien que ces résultats laissent supposer que la supervision parentale peut être un facteur important, d'autres analyses seront nécessaires afin d'isoler l'influence des éléments de ce lien.

La faible minorité d'élèves qui ne s'entendent pas bien avec leurs parents affichent des niveaux de délinquance plus élevés

La très forte majorité des jeunes torontois de la 7^e à la 9^e année ont déclaré bien s'entendre avec leurs parents, soit plus de 95 % d'entre eux. La prévalence des comportements délinquants était nettement supérieure lorsque les jeunes ont indiqué ne pas bien s'entendre avec leurs parents. En effet, plus du tiers des jeunes qui ont mentionné ne pas bien s'entendre avec leur père ou leur mère ont manifesté un comportement délinquant au cours des 12 derniers mois. Parmi ceux qui ont déclaré bien s'entendre avec au moins un de leurs parents, environ 20 % avaient adopté un comportement délinquant au cours de la dernière année (tableau 5).

Les comportements délinquants étaient relativement rares parmi les jeunes qui ont déclaré que leurs parents savaient toujours avec qui ils sortaient : 12 % de ces jeunes avaient manifesté un comportement délinquant au cours des 12 derniers mois, comparativement à plus de la moitié (56 %) des jeunes qui ont indiqué que leurs parents le savaient rarement ou jamais (tableau 5).

La prévalence des comportements délinquants est la plus élevée chez les jeunes qui déclarent avoir déjà consommé de la drogue

La consommation d'alcool et de drogues apparaît comme un des facteurs de risque les plus importants dans la prévalence de la délinquance chez les jeunes. En effet, 60 % des jeunes qui ont consommé de la drogue avaient manifesté un comportement délinquant au cours des 12 mois précédant, comparativement à 16 % des jeunes qui n'avaient jamais consommé de drogue. Chez les jeunes qui ont mentionné avoir déjà consommé de l'alcool, la prévalence des comportements délinquants s'établissait à 35 %, alors qu'elle était de 9 % chez les jeunes qui ont indiqué n'avoir jamais consommé d'alcool.

La présence d'amis délinquants est également liée à des taux de délinquance plus élevés

La majorité des jeunes interviewés dans le cadre de l'enquête ont déclaré avoir un groupe d'amis. La prévalence des comportements délinquants était plus élevée chez les jeunes qui ont mentionné passer la majeure partie de leur temps libre avec des amis, par rapport à ceux qui passaient la majorité de leur temps libre seul ou en famille (tableau 6). La présence d'amis plus âgés, d'amis délinquants ou de groupes d'amis qui font des actes illégaux ou les tolèrent entraîne des taux de délinquance plus élevés.

La prévalence du comportement délinquant était également plus élevée chez les jeunes qui ont mentionné passer beaucoup de temps avec leur groupe d'amis dans des endroits publics, tels qu'un parc, une rue, un centre commercial ou leur quartier, soit 27 % comparativement à 11 % dans le cas des jeunes qui n'ont pas beaucoup fréquenté ces endroits. Ces endroits sont moins susceptibles d'être sous la supervision des parents ou d'autres adultes.

L'appartenance à une bande est plus élevée chez les jeunes ayant des comportements délinquants

L'autodéclaration de l'appartenance à une bande n'écarte pas le fait qu'il existe différents types de bandes, certaines criminelles et d'autres sans comportement criminel. La prévalence des comportements délinquants chez les jeunes torontois de la 7^e à la 9^e année ayant déclaré appartenir à une bande était de plus du double (45 %) de celle des jeunes ayant déclaré que leur groupe d'amis n'était pas une bande (20 %).

Prévalence de la victimisation chez les jeunes

Des résultats de recherche indiquent que les enfants et les jeunes qui ont été victimisés ont souvent tendance à souffrir de dépression et à avoir une faible estime de soi. Ces enfants victimes peuvent afficher un comportement agressif ou autodestructeur, et ils sont davantage à risque de manifester des comportements délinquants ou déviants, et ce, quel que soit le lien avec les auteurs de la violence (Santé Canada, 2004; Hotton, 2003; Sprott et Cesaroni, 2002).

Deux jeunes sur 5 déclarent avoir été victimisés au cours des 12 mois précédant l'enquête

Dans le cadre de l'EIJ, on interroge les jeunes sur leur expérience de victimisation au cours des 12 derniers mois. Les jeunes sont invités à déclarer les incidents d'intimidation survenus à l'école, de voies de fait nécessitant les soins d'un médecin, de menaces d'extorsion et de vol dont ils ont été victimes. Une proportion très importante de jeunes ont déclaré avoir été victimisés au moins une fois au cours des 12 mois précédant l'enquête, soit plus de 40 % d'entre eux (tableau 7).

Environ 28 % des jeunes interviewés ont mentionné avoir été victimes d'un incident de vol et 21 % ont été victimes d'intimidation à l'école¹. Plus de 5 % des jeunes ont déclaré avoir subi des menaces d'extorsion et, plus rarement, les jeunes ont indiqué avoir

1. Cette proportion est très similaire à celle observée à l'échelon national dans l'Enquête sur les comportements de santé des jeunes d'âge scolaire qui a été menée en 2002 auprès de trois groupes d'âge (11, 13 et 15 ans).

Encadré 3

Données de la police sur la délinquance chez les jeunes

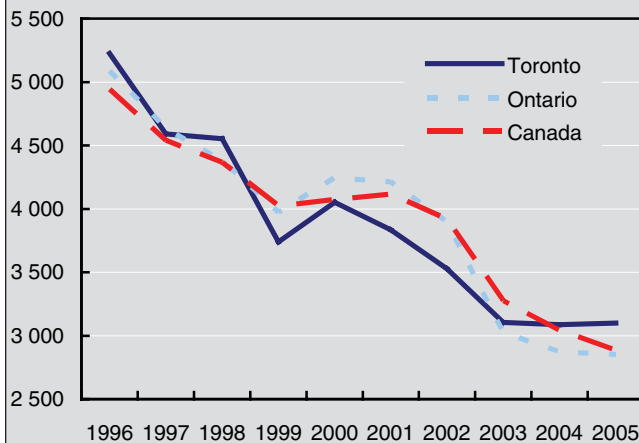
Les jeunes canadiens de 12 à 17 ans qui entrent en contact avec les services de police peuvent être inculpés officiellement ou faire l'objet d'autres mesures. En 2005, la police de Toronto a mis en accusation plus de 5 600 jeunes relativement à des infractions au *Code criminel*. Les jeunes qui ont fait l'objet d'autres mesures étaient moins nombreux (2 020). En fait, ce chiffre constitue probablement une sous-estimation

du nombre réel de jeunes dont le cas a été traité de cette façon, car les services de police ne tiennent pas tous des dossiers complets sur les adolescents faisant l'objet de mesures extrajudiciaires. Ces affaires ont trait à des formes de crime moins graves puisque la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* favorise le recours à des mesures extrajudiciaires (p. ex. prise d'aucune autre mesure, avertissement non officiel de la part de la police, renvoi à des programmes communautaires, mise en garde officielle de la police ou de la Couronne, renvoi à un programme de sanctions extrajudiciaires) uniquement dans les cas d'infractions mineures ou sans violence.

Encadré figure 1

Taux d'inculpations des jeunes tels qu'ils ont été déclarés par les services de police, 1996 à 2005

taux pour 100 000 jeunes



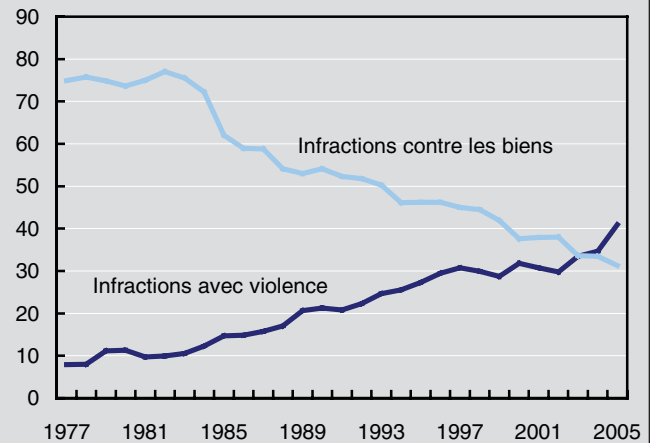
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité de 2006.

Le taux d'inculpations des jeunes de 12 à 17 ans de Toronto a affiché une tendance à la baisse au cours de la deuxième moitié des années 1990 pour chuter à son plus bas niveau en 2004, soit 3 085 inculpés pour 100 000 jeunes de 12 à 17 ans. L'Ontario et le Canada ont présenté une tendance similaire (figure 1 de l'encadré). Cette tendance générale à la baisse ne s'applique cependant pas à toutes les infractions au *Code criminel*. Les inculpations pour une infraction avec violence commise par des jeunes étaient en hausse à Toronto (1 268 inculpations pour 100 000 jeunes en 2005). À l'inverse, les inculpations pour une infraction contre les biens ont poursuivi leur tendance à la baisse (970 inculpations pour 100 000 jeunes en 2005).

Encadré figure 2

Composition de la criminalité chez les jeunes, Toronto, 1977 à 2005

pourcentage sur l'ensemble des inculpations au *Code criminel*



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité de 2006.

À Toronto, la part qu'occupent les inculpations pour une infraction avec violence dans l'ensemble des inculpations chez les jeunes a suivi une nette tendance à la hausse depuis 1977 et, pour une deuxième année consécutive, le Service de police de Toronto a déclaré un nombre plus élevé d'inculpations pour une infraction avec violence chez les jeunes que d'inculpations relativement à une infraction contre les biens. Depuis 1977, le nombre d'infractions contre les biens avait toujours été plus important (figure 2 de l'encadré). Aux échelons provincial et national, une proportion grandissante de jeunes de 12 à 17 ans est interpellée par les services de police dans le cadre d'affaires de violence depuis les 30 dernières années. Les politiques et les pratiques, ainsi que la perception et la tolérance de la population en général quant aux écarts de comportements chez les jeunes peuvent influencer sur le taux de déclaration des infractions à la police.

été frappés si violemment qu'ils ont dû être vus par un médecin (3 %). Plus des deux tiers (67 %) des jeunes victimes ont déclaré avoir subi un seul type de victimisation, et moins du tiers (29 %) ont subi seulement deux types de victimisation.

Les adolescents sont légèrement plus susceptibles d'être victimisés que les adolescentes

Quarante-trois pourcent des jeunes de sexe masculin ont déclaré avoir été victimisés, alors que la proportion s'établissait à 38 % chez les jeunes de sexe féminin. À l'exception des incidents d'intimidation, les jeunes de sexe masculin présentaient une prévalence de la victimisation plus élevée que les jeunes de sexe féminin (tableau 7).

La victimisation à répétition est plus répandue chez les jeunes victimes d'intimidation

Tout comme la façon dont l'intensité de la délinquance est définie dans le présent rapport, l'intensité de la victimisation est mesurée par le nombre de fois qu'un jeune a été victime d'un même type d'incident. L'intensité de la victimisation est nettement plus élevée lorsqu'il s'agit d'incidents d'intimidation. Les deux tiers des jeunes victimes d'intimidation l'ont été plus d'une fois. On observe une variation importante de l'intensité de l'intimidation, 16 % des jeunes ayant été intimidés plus de 12 fois au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Dans les cas où l'adolescent a été frappé si violemment qu'il a dû consulter un médecin, 60 % des jeunes ont indiqué un tel incident. Pour ce qui est des incidents de vol et de menaces de vol, les jeunes ont déclaré avoir été victimes une seule fois dans environ la moitié des cas, soit 52 % et 49 % respectivement.

Les jeunes délinquants sont plus susceptibles d'être victimisés

Les jeunes qui ont révélé avoir eu des comportements délinquants au moins une fois au cours des 12 derniers mois étaient également plus susceptibles de déclarer des incidents de victimisation durant la même période, soit 56 % par rapport à 36 % des jeunes non délinquants. Cette tendance demeure, qu'il s'agisse de comportements violents ou contre les biens, et d'adolescentes ou d'adolescents.

Les jeunes sont très peu enclins à signaler à la police les actes criminels dont ils sont victimes

Malgré le fait qu'ils soient nombreux à avoir indiqué qu'ils ont été victimes de violence, et ce, de façon répétitive pour certains, très peu de jeunes ont signalé les incidents à la police (14 %). Les données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2004 révèlent que les jeunes de 15 à 19 ans ont peu signalé les actes criminels dont ils ont été victimes et, qui plus est, dans la majorité (53 %) des cas signalés à la police, une personne autre que la victime a signalé l'incident à la police. Les résultats de l'ESG indiquent que, parmi les jeunes victimes qui n'ont pas communiqué avec la police, les principales raisons invoquées par les victimes étaient que l'incident n'était pas suffisamment important (36 %) ou qu'elles l'avaient réglé d'une autre façon (20 %).

Les données de l'EIJ révèlent que la dénonciation à la police était le plus souvent effectuée par l'ensemble des jeunes qui ont dû consulter un médecin à la suite de coups reçus (25 %). La plus faible proportion de dénonciations a été enregistrée dans les cas d'incidents d'intimidation (6 %). Les incidents de vol et de

Encadré 4

Grandir à Toronto, grandir dans un milieu diversifié

On reconnaît, dans de nombreuses recherches, que le contexte urbain, le bien-être socioéconomique et les caractéristiques démographiques de nos collectivités exercent une influence sur la dynamique des facteurs de risque et de protection à l'égard de la délinquance chez les jeunes et de leur exclusion sociale. Afin de contextualiser les résultats de l'Enquête internationale auprès des jeunes, les prochains paragraphes présentent un bref portrait démographique et socioéconomique de la ville de Toronto^{1,2,3}.

Toronto est la ville la plus peuplée du Canada. Lors du Recensement de 2001, la population de la ville de Toronto se chiffrait à plus de 2 480 000 habitants, représentant 8 % de la population canadienne. La densité de population de Toronto était de 3 939 habitants par kilomètre carré. L'âge médian des résidents torontois s'établissait à 37 ans, un âge similaire à celui de l'ensemble de la population canadienne. Les enfants et les jeunes de 17 ans et moins constituaient près de 20 % de la population.

Toronto représente le plus important pôle de l'immigration au Canada. Les immigrants formaient 49 % de la population de la ville de Toronto, dont 21 % se sont établis au Canada entre 1991 et 2001. Les membres de minorités visibles constituaient également une proportion importante de la population, soit 43 %.

Toronto n'a pas échappé à la tendance nationale observée dans les grandes villes canadiennes au cours des 20 dernières années, soit la polarisation spatiale des revenus. En fait, il y a eu une concentration des revenus d'emploi accompagnée d'une hausse marginale du revenu familial dans les quartiers les plus favorisés à ce titre, alors que les revenus d'emploi ont chuté et que le chômage a augmenté dans les quartiers les plus défavorisés. En 2001, le revenu médian des familles torontoises (54 399 \$) était inférieur au revenu médian des familles vivant dans la région métropolitaine de Toronto (63 700 \$), mais il était similaire à celui des familles de l'ensemble du pays (55 016 \$).

Des travaux de recherche réalisés par United Way of Greater Toronto et le Conseil canadien sur le développement social (2004) indiquent une concentration élevée de familles monoparentales dans les quartiers à faible revenu. Selon ces travaux, 1 famille monoparentale sur 3 vit dans ces quartiers. En 2001, la proportion de familles monoparentales était plus importante à Toronto (19,7 %) que dans l'ensemble de la région métropolitaine (16,4 %) et dans l'ensemble du Canada (15,6 %). Le revenu médian des familles monoparentales (32 920 \$) représentait la moitié de celui des familles composées d'un couple (61 092 \$). En 2001, une proportion moindre d'enfants de 0 à 14 ans vivaient dans le noyau urbain (17,5 %) comparativement à l'ensemble de la région métropolitaine de recensement (19,6 %). Les enfants vivant dans le noyau urbain étaient toutefois surreprésentés dans les quartiers pauvres, constituant 21,9 % de la population.

En 2001, la proportion des propriétaires occupant leur logement était nettement moindre dans la ville de Toronto (environ 51 %) que dans l'ensemble de la région métropolitaine (63 %). Selon le rapport intitulé *Poverty by Postal Code*, l'inabordable du logement s'est accrue chez les locataires. En effet, 43,2 % de l'ensemble des locataires et plus de 47 % de ceux vivant dans les quartiers pauvres consacraient plus de 30 % de leur revenu disponible à l'habitation.

1. Au moment de la réalisation de la présente analyse, les données du Recensement de 2006 n'étaient pas disponibles à ce niveau d'agrégation. Les données du Recensement de 2001 ont donc été utilisées.
2. Dans le cadre de ce rapport, le territoire de la ville de Toronto correspond à la subdivision de recensement.
3. Un portrait détaillé des conditions socioéconomiques dans la région métropolitaine de recensement de Toronto peut être consulté dans Heisz, 2005.

menaces de vol ont été signalés dans des proportions relativement similaires, soit 14 % et 18 % respectivement. Ces résultats concordent avec ceux de l'ESG, c'est-à-dire que la probabilité de déclarer les incidents de victimisation dépend de leur gravité.

Résumé

Les premiers faits saillants de l'Enquête internationale auprès des jeunes (EIJ), menée à Toronto, révèlent que 37 % des jeunes de la 7^e à la 9^e année ont commis des actes de délinquance durant leur vie, et que les comportements délinquants contre les biens étaient plus fréquents que les comportements avec violence. Dans l'ensemble, la prévalence du comportement délinquant progressait au fur et à mesure que les jeunes avançaient dans leurs études, et elle était plus élevée chez les adolescents que chez les adolescentes. La moitié des jeunes délinquants de la 7^e à la 9^e année ont déclaré avoir manifesté leur premier comportement délinquant avant l'âge de 12 ans.

Ces résultats préliminaires indiquent que la prévalence des comportements délinquants était nettement plus élevée chez les jeunes de la 7^e à la 9^e année qui ont déclaré avoir consommé de l'alcool et de la drogue, qui ont mentionné que leurs parents exerçaient peu de supervision et qui vivaient dans une famille reconstituée au moment de la tenue de l'enquête. La présence d'amis délinquants augmentait également significativement la prévalence des comportements délinquants. D'autres analyses seront nécessaires afin de déterminer si ces facteurs de risque ont des répercussions indépendantes sur la probabilité qu'un jeune commette des actes de délinquance.

Les jeunes passaient à l'acte en compagnie d'autres personnes et, le plus souvent, en compagnie d'autres jeunes. Les comportements délinquants des jeunes étaient souvent inconnus des adultes. Lorsque les comportements délinquants étaient découverts, dans les deux tiers des cas, les jeunes étaient punis par les parents, les professeurs ou la police.

Le présent rapport fait état des premiers faits saillants de l'EIJ. Des analyses ultérieures sur l'influence des différents facteurs de risque et des corrélats de la délinquance permettront de mieux cerner les dynamiques sous-jacentes aux prévalences de la délinquance observées. Ces analyses devront également tenir compte de l'environnement scolaire et communautaire dans lequel les jeunes évoluent.

Méthodes

Mesure de la délinquance chez les jeunes

Par le passé, deux principales sources de données ont été utilisées au Canada pour mesurer l'étendue de la criminalité : les enquêtes menées auprès des services de police, comme le Programme de déclaration uniforme de la criminalité, et les enquêtes sur la victimisation, comme l'Enquête sociale générale. Toutefois, ces deux enquêtes ne permettent de recueillir que très peu de renseignements sur les facteurs de risque et de protection à l'égard de la délinquance chez les jeunes. L'Enquête internationale auprès des jeunes (EIJ) de 2006, menée par Statistique Canada, cherche à combler cette lacune. L'objectif principal de l'enquête est

de mesurer la prévalence et la fréquence des différents écarts de comportements chez les jeunes dans les pays industrialisés. Les autres objectifs consistent à examiner la variabilité et les corrélats de la délinquance autodéclarée par les jeunes, et à fournir des données détaillées en vue d'éclairer l'élaboration des politiques à l'échelle nationale.

Échantillonnage et taux de réponse

La population visée par l'enquête est les élèves de la 7^e à la 9^e année qui fréquentent des écoles dans la subdivision de recensement de Toronto. Les écoles du Conseil des écoles publiques de Toronto ainsi que les écoles privées étaient admissibles pour la sélection. Les élèves fréquentant des écoles spécialisées ne sont pas visés par l'enquête². La population effectivement étudiée est très légèrement différente, en ce que les élèves qui se trouvent dans de très petites classes (10 élèves ou moins) ont été exclus de la sélection.

La base de sondage consiste en un échantillonnage par grappes stratifiées. Les écoles ont d'abord été stratifiées selon l'année et la région géographique, et un échantillon d'écoles a été sélectionné systématiquement dans chaque strate avec une probabilité proportionnelle à la taille, où la mesure de la taille est le nombre d'élèves qui se trouvent dans l'année donnée. Cette stratégie doit permettre d'assurer une représentation adéquate des différents quartiers du territoire de la ville de Toronto et, par le fait même, des caractéristiques démographiques et socioéconomiques de Toronto.

Les intervieweurs de Statistique Canada se sont rendus dans certaines écoles afin d'obtenir le consentement du directeur. Si le directeur consentait, l'intervieweur dressait la liste des classes et en choisissait une au hasard par rapport à l'année souhaitée. Les élèves se trouvant dans la classe choisie se sont vu remettre une formule de consentement afin d'obtenir la signature de leurs parents; seuls les élèves qui ont obtenu le consentement de leurs parents ont pu participer.

La collecte des données a eu lieu en avril et mai 2006. Un questionnaire imprimé et un crayon ont été remis à tous les élèves de la classe au cours d'une séance, dont le contexte ressemblait à celui d'un examen. Les séances en classe ont été menées par les intervieweurs de Statistique Canada.

Par ailleurs, 210 classes ont été choisies, dont 5 ont été considérées comme hors du champ de l'enquête, ce qui signifie que l'école ne comptait pas l'année pour laquelle elle avait été choisie. Les 205 classes visées par l'enquête se répartissaient ainsi : 70 classes de 7^e année, 69 classes de 8^e année et 66 classes de 9^e année.

Parmi les 205 classes visées par l'enquête, 177 ont participé, ce qui donne un taux de réponse des classes de 86 % (89 % pour la 7^e année, 84 % pour la 8^e année et 86 % pour la 9^e année). En tout, 4 553 élèves inscrits ont rempli 3 290 questionnaires, ce qui représente un taux de réponse des élèves de 72 % (72 % pour la 7^e année, 74 % pour la 8^e année et 70 % pour la 9^e année).

2. Au moment de la planification, le Toronto Catholic District School Board a refusé de participer; il ne fait donc pas partie de la présente étude.

On obtient le taux global de réponse en multipliant le taux de réponse des classes par le taux de réponse des élèves. Le taux global de réponse à l'EIJ s'établissait à 62 % (64 % pour la 7^e année, 62 % pour la 8^e année et 60 % pour la 9^e année).

Les jeunes de la 7^e à la 9^e année représentaient une proportion égale de l'échantillon final des répondants, soit 33 %. Une proportion très similaire d'adolescents et d'adolescentes ont participé à l'enquête. L'âge des jeunes répondants allait de 12 à 17 ans. Les jeunes répondants de 12 ans représentaient 21 %, les 13 ans, 34 % et les 14 ans, 32 %. Les 15 ans et plus constituaient les 13 % restants.

Limites des données

L'Enquête internationale auprès des jeunes (EIJ) constitue une façon d'estimer l'étendue de la criminalité qui n'est pas portée à l'attention de la police. Étant donné qu'on interroge un échantillon de jeunes au sujet de leurs comportements délinquants et de leurs expériences personnelles de victimisation, on recueille des renseignements sur tous les comportements délinquants qu'ils ont commis, qu'ils aient été signalés ou non à la police.

La délinquance juvénile non signalée peut être considérable. En fait, le taux de crimes commis par des jeunes et déclarés par la police peut varier sous l'effet d'un grand nombre de facteurs, notamment la volonté du public de signaler les crimes à la police, la consignation des affaires par la police et les modifications aux lois, aux politiques ou aux pratiques de mise en application. À titre d'exemple, lorsque les victimes ne signalent pas les affaires à la police, ces affaires ne sont pas incluses dans les statistiques officielles de la criminalité. De même, les affaires signalées à la police qui sont jugées non fondées à la suite d'une enquête policière sont également exclues des statistiques officielles de la criminalité. Par conséquent, les enquêtes fondées sur l'autodéclaration produisent habituellement des prévalences du comportement délinquant sensiblement plus élevées que les statistiques de la criminalité déclarées par la police.

Malgré le fait que les enquêtes sur la délinquance autodéclarée comportent des avantages, elles ont tout de même des limites. D'une part, elles supposent que les répondants décriront les affaires avec précision. D'autre part, il est possible que les jeunes à risque élevé de délinquance soient sous-représentés dans la base de sondage retenue (les écoles secondaires), certains jeunes n'étant pas à l'école le jour de l'enquête ou certains ayant abandonné leurs études. D'ailleurs, les données sur l'absentéisme scolaire laissent supposer qu'un plus grand nombre de jeunes délinquants étaient absents le jour de la tenue de l'enquête.

Les résultats reposent sur un échantillon et, par conséquent, sont sujets à des erreurs d'échantillonnage. Des résultats quelque peu différents auraient pu être obtenus si toute la population avait participé à l'enquête. La différence entre l'estimation obtenue d'un échantillon et les chiffres fondés sur l'ensemble de la population est appelée « erreur d'échantillonnage de l'estimation ». Dans le présent rapport, on emploie le coefficient de variation (c.v.) comme mesure de l'erreur d'échantillonnage. Toute estimation qui a un c.v. élevé (plus de 33,3 %) n'a pas été publiée parce qu'elle est trop peu fiable. Dans de tels cas, on utilise le symbole « F » dans les figures et les tableaux de données. Lorsque le c.v. d'une estimation se situe entre 16,6 % et 33,3 %, on emploie le symbole « E » et il faut s'en servir avec prudence. En ce qui concerne le plan d'échantillonnage et la taille de l'échantillon de l'EIJ, on

s'attend à ce qu'une estimation d'une proportion donnée de la population totale, exprimée en pourcentage, se situe à 0,8 point de pourcentage de la proportion réelle, 19 fois sur 20.

Remerciements

Le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) a produit le présent *Juristat* avec l'aide financière du Centre national de prévention du crime, du ministère de la Sécurité publique Canada. Le CCSJ remercie vivement les écoles et les élèves de la 7^e à la 9^e année de Toronto qui ont participé à l'Enquête internationale auprès des jeunes. Le CCSJ tient également à souligner la collaboration de la Division des enquêtes spéciales de Statistique Canada, qui a mené cette enquête.

Bibliographie

- Carrington, P.J., A. Matarazzo et P. deSouza. 2005. *Les carrières devant les tribunaux d'une cohorte de naissance canadienne*, produit n° 85-561 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, « Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice », n° 6.
- Farrington, D.P., et autres. 1990. « Advancing knowledge about the onset of delinquency and crime », *Advances in Clinical Child Psychology*, vol. 13, New York, Plenum.
- Heisz, A. 2005. « Dix choses à savoir sur les régions métropolitaines du Canada : Synthèse de la série Tendances et conditions dans les régions métropolitaines de recensement », *Tendances et conditions dans les régions métropolitaines de recensement*, produit n° 89-613 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, n° 009.
- Hotton, T. 2003. *L'agressivité chez les enfants et l'exposition à la violence à la maison*, produit n° 85-561 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, « Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice », n° 2.
- Nagin, D.S., et D.P. Farrington. 1992. « The onset and persistence of offending », *Criminology*, vol. 30, n° 4, p. 501 à 523.
- Piquero, A., R. Brame et D. Lynam. 2004. « Studying criminal career length through early adulthood among serious offenders », *Crime and Delinquency*, vol. 50, n° 3, p. 412 à 435.
- Santé Canada. 2004. « Les enfants victimes de maltraitance : un enjeu de santé publique », *Recherche sur les politiques de santé*, n° 9. Adresse électronique : www.hc-sc.gc.ca/sr-sr/pubs/hpr-rpms/bull/2004-9-child-enfant/intro_f.html. Consulté le 3 août 2007.
- Santé Canada. 1999. *La santé des jeunes : tendances au Canada*. Adresse électronique : www.phac-aspc.gc.ca/dca-dea/7-18yrs-ans/tendances_f.html. Consulté le 3 août 2007.
- Sprott, J.B., et C. Cesaroni. 2002. « Similarities in trends in homicide in the United States and Canada: Guns, crack or simple demographics? », *Homicide Studies*, vol. 6, n° 4, p. 348 à 359.
- United Way of Greater Toronto et le Conseil canadien sur le développement social. 2004. *Poverty by Postal Code: The Geography of Neighbourhood Poverty, 1981-2001*. Adresse électronique : www.unitedwaytoronto.com/who_we_help/pdfs/PovertybyPostalCodeFinal.pdf. Consulté le 3 août 2007.

Tableau 1

Prévalence à vie des comportements délinquants

	Jeunes délinquants		
	Adolescents	Adolescentes	Total
Comportements délinquants violents			
Dérober un sac à main ou quelque chose d'autre à une personne			
nombre	990 ^E	430 ^E	1 410
pourcentage	3 ^E	2 ^{E*}	2
Porter une arme telle qu'un bâton, une chaîne ou un couteau			
nombre	4 580	1 510	6 090
pourcentage	15	5*	10
Menacer une personne pour obtenir de l'argent ou autre chose			
nombre	770 ^E	640 ^E	1 410
pourcentage	2 ^E	2 ^{E**}	2
Participer à une bagarre de groupe dans un endroit public			
nombre	6 890	3 010	9 910
pourcentage	22	10*	16
Battre ou blesser une personne tellement fort qu'elle a dû consulter un médecin			
nombre	850	330 ^E	1 180
pourcentage	3	1 ^{E*}	2
Total de la prévalence à vie des comportements délinquants violents			
nombre	9 310	4 160	13 470
pourcentage	30	15*	23
Comportements délinquants contre les biens			
Endommager quelque chose intentionnellement			
nombre	3 790	1 840	5 620
pourcentage	12	6*	9
Voler quelque chose dans un magasin			
nombre	6 740	6 640	13 380
pourcentage	21	23*	22
Entrer par effraction dans un bâtiment dans le but d'y voler quelque chose			
nombre	320	F	380 ^E
pourcentage	1	F	1 ^E
Voler une bicyclette			
nombre	1 170	210 ^E	1 390
pourcentage	4	1 ^{E*}	2
Voler un vélomoteur ou une voiture			
nombre	F	F	F
pourcentage	F	F	F
Voler quelque chose à l'intérieur d'une voiture			
nombre	770	390 ^E	1 160
pourcentage	2	1 ^{E**}	2
Mettre le feu intentionnellement à des biens qui ne t'appartenaient pas			
nombre	2 070	830 ^E	2 900
pourcentage	7	3 ^{E*}	5
Total de la prévalence à vie des comportements délinquants contre les biens			
nombre	9 170	7 570	16 740
pourcentage	30	26*	28
Comportements délinquants relatifs à la drogue			
Vendre de la drogue ou agir comme intermédiaire			
nombre	1 050 ^E	470 ^E	1 520
pourcentage	3 ^E	2 ^{E*}	3
Total de la prévalence à vie des comportements délinquants			
nombre	12 550	9 050	21 600
pourcentage	41	32*	37

^E à utiliser avec prudence (le coefficient de variation se situe entre 16,6 % et 33,3 %)

^F trop peu fiable pour être publié (le coefficient de variation est supérieur à 33,3 %)

* Dénote une différence significative par rapport aux adolescents (Khi-carré Pearson, p<.000).

** Dénote une différence significative par rapport aux adolescents (Khi-carré Pearson, p<.025).

Notes : Les chiffres comprennent tous les jeunes qui ont déclaré un comportement délinquant; un même jeune peut ainsi être compté dans plus d'un comportement. Cependant, les catégories des totaux comptent chaque jeune une seule fois. Les chiffres sont arrondis à la dizaine la plus près. De plus, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 en raison de l'arrondissement.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête internationale auprès des jeunes de Toronto de 2006.

Tableau 2

Prévalence des comportements délinquants au cours des 12 mois précédents, selon le sexe et l'année scolaire

	Jeunes délinquants						
	Sexe			Année scolaire			
	Adolescents	Adolescentes	Total	7 ^e	8 ^e	9 ^e	Total
Comportements délinquants violents							
Dérober un sac à main ou quelque chose d'autre à une personne							
nombre	580 ^E	170 ^E	750 ^E	210 ^E	280 ^E	250 ^E	750 ^E
pourcentage	2 ^E	1 ^{E*}	1 ^E	1 ^E	1 ^E	1 ^E	1 ^E
Porter une arme telle qu'un bâton, une chaîne ou un couteau							
nombre	2 800	990	3 790	850 ^E	1 370	1 570	3 780
pourcentage	9	3 [*]	6	4 ^E	7	8	6
Menacer une personne pour obtenir de l'argent ou autre chose							
nombre	360 ^E	390 ^E	740 ^E	170 ^E	300 ^E	270 ^E	740 ^E
pourcentage	1 ^E	1 ^{E**}	1 ^E	1 ^E	1 ^E	1 ^E	1 ^E
Participer à une bagarre de groupe dans un endroit public							
nombre	4 110	1 570	5 690	1 760	2 040	1 880	5 690
pourcentage	13	5 [*]	9	9	10	9	9
Battre ou blesser une personne tellement fort qu'elle a dû consulter un médecin							
nombre	420 ^E	F	560 ^E	170 ^E	190 ^E	F	560 ^E
pourcentage	1 ^E	F	1 ^E	1 ^E	1 ^E	F	1 ^E
Total de la prévalence des comportements délinquants violents							
nombre	5 590	2 380	7 980	2 220	2 970	2 780	7 970
pourcentage	18	8[*]	13	11^{***}	15^{****}	14	13
Comportements délinquants contre les biens							
Endommager quelque chose intentionnellement							
nombre	2 130	900	3 030	770 ^E	1 190	1 080 ^E	3 030
pourcentage	7	3	5	4 ^E	6	5 ^E	5
Voler quelque chose dans un magasin							
nombre	2 660	2 180	4 830	850 ^E	1 680	2 310	4 830
pourcentage	8	8	8	4 ^E	8	11	8
Entrer par effraction dans un bâtiment dans le but d'y voler quelque chose							
nombre	220 ^E	F	230	F	F	F	230 ^E
pourcentage	1 ^E	F	0	F	F	F	0 ^E
Voler une bicyclette							
nombre	680 ^E	F	710 ^E	F	F	350 ^E	710 ^E
pourcentage	2 ^E	F	1 ^E	F	F	2 ^E	1 ^E
Voler un vélomoteur ou une voiture							
nombre	F	F	F	F	F	F	F
pourcentage	F	F	F	F	F	F	F
Voler quelque chose à l'intérieur d'une voiture							
nombre	340 ^E	190 ^E	530 ^E	F	260 ^E	F	530 ^E
pourcentage	1 ^E	1 ^E	1 ^E	F	1 ^E	F	1 ^E
Mettre le feu intentionnellement à des biens qui ne t'appartenaient pas							
nombre	1 300	490 ^E	1 790	340 ^E	760 ^E	690 ^E	1 790
pourcentage	4	2 ^E	3	2 ^E	4 ^E	3 ^E	3
Total de la prévalence des comportements délinquants contre les biens							
nombre	4 520	2 950	7 470	1 500	2 870	3 100	7 470
pourcentage	15	10[*]	13	8^{***}	15^{****}	15	13

Tableau 2

Prévalence des comportements délinquants au cours des 12 mois précédents, selon le sexe et l'année scolaire – suite

	Jeunes délinquants						
	Sexe			Année scolaire			
	Adolescents	Adolescentes	Total	7 ^e	8 ^e	9 ^e	Total
Comportements délinquants relatifs à la drogue							
Vendre de la drogue ou agir comme intermédiaire							
nombre	880 ^E	340 ^E	1 220 ^E	F	260 ^E	910 ^E	1 220 ^E
pourcentage	3 ^E	1 ^E	2 ^E	F	1 ^E	4 ^E	2 ^E
Total de la prévalence des comportements délinquants							
nombre	7 420	4 400	11 820	2 790	4 300	4 730	11 820
pourcentage	24	16*	20	14***	22***	24	20

⁰ zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

^E à utiliser avec prudence (le coefficient de variation se situe entre 16,6 % et 33,3 %)

F trop peu fiable pour être publié (le coefficient de variation est supérieur à 33,3 %)

* Dénote une différence significative par rapport aux adolescents (Khi-carré Pearson, p<,000).

** Dénote une différence significative par rapport aux adolescents (Khi-carré Pearson, p<,025).

*** Dénote une différence significative par rapport aux jeunes des autres années scolaires (Khi-carré Pearson, p<,000).

**** Dénote une différence significative par rapport aux jeunes des autres années scolaires (Khi-carré Pearson, p<,025).

Notes : Les chiffres comprennent tous les jeunes qui ont déclaré un comportement délinquant; un même jeune peut ainsi être compté dans plus d'un comportement. Cependant, les catégories des totaux comptent chaque jeune une seule fois. Les chiffres sont arrondis à la dizaine la plus près. De plus, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 en raison de l'arrondissement.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête internationale auprès des jeunes de Toronto de 2006.

Tableau 3

Comportements délinquants au cours des 12 mois précédents, selon le sexe

	Adolescents	Adolescentes	Total
	nombre d'incidents autodéclarés		
Comportements délinquants violents			
Dérober un sac à main ou quelque chose d'autre à une personne	1 930	1 510	3 440
Porter une arme telle qu'un bâton, une chaîne ou un couteau	27 720	9 450	37 170
Menacer une personne pour obtenir de l'argent ou autre chose	1 050	1 690	2 740
Participer à une bagarre de groupe dans un endroit public	13 560	4 140	17 700
Battre ou blesser une personne tellement fort qu'elle a dû consulter un médecin	590	510	1 100
Total des comportements délinquants violents	44 850	17 300	62 150
Comportements délinquants contre les biens			
Endommager quelque chose intentionnellement	9 270	2 700	11 970
Voler quelque chose dans un magasin	15 580	9 530	25 100
Entrer par effraction dans un bâtiment dans le but d'y voler quelque chose	520	16 ^E	540
Voler une bicyclette	2 440	27	2 460
Voler un vélomoteur ou une voiture	0 ^E	62 ^E	62 ^E
Voler quelque chose à l'intérieur d'une voiture	740	500	1 240
Mettre le feu intentionnellement à des biens qui ne t'appartenaient pas	4 070	1 390	5 460
Total des comportements délinquants contre les biens	32 610	14 230	46 840
Comportements délinquants relatifs à la drogue			
Vendre de la drogue ou agir comme intermédiaire	5 020	1 170	6 190
Total des comportements délinquants	82 480	32 700	115 180

⁰ zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

^E à utiliser avec prudence (le coefficient de variation se situe entre 16,6 % et 33,3 %)

Note : Les chiffres sont arrondis à la dizaine la plus près.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête internationale auprès des jeunes de Toronto de 2006.

Tableau 4

Âge au moment de la première manifestation du comportement délinquant

	Âge du passage à l'acte du délinquant							Âge moyen	Âge médian	Âge modal
	Moins de 10 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans et plus			
Comportements délinquants violents										
Dérober un sac à main ou quelque chose d'autre à une personne	17	4	5	20	38	16	0	11,9	13,0	13
Porter une arme telle qu'un bâton, une chaîne ou un couteau	11	12	12	24	25	14	2	11,8	12,0	13
Menacer une personne pour obtenir de l'argent ou autre chose	10	11	17	18	41	4	0	11,7	12,0	13
Participer à une bagarre de groupe dans un endroit public	13	13	17	22	22	12	2	11,6	12,0	12
Battre ou blesser une personne tellement fort qu'elle a dû consulter un médecin	20	16	11	20	21	12	0	11,2	12,0	13
Comportements délinquants contre les biens										
Endommager quelque chose intentionnellement	19	13	14	22	25	7	1	11,2	12,0	13
Voler quelque chose dans un magasin	33	15	10	20	16	5	1	10,3	11,0	12
Entrer par effraction dans un bâtiment dans le but d'y voler quelque chose	22	6	8	16	38	11	0	11,3	12,0	13
Voler une bicyclette	13	14	22	22	12	16	1	11,4	12,0	12
Voler un vélomoteur ou une voiture	0	0	0	49	17	35	0	12,9	13,0	12
Voler quelque chose à l'intérieur d'une voiture	16	12	15	19	31	5	2	11,4	12,0	13
Mettre le feu intentionnellement à des biens qui ne t'appartenaient pas	9	11	18	19	26	18	0	11,9	12,0	13
Comportements délinquants relatifs à la drogue										
Vendre de la drogue ou agir comme intermédiaire	2	0	4	11	28	41	15	13,4	14,0	14

0 = zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

Note : Il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 en raison de l'arrondissement.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête internationale auprès des jeunes de Toronto de 2006.

Tableau 5

Prévalence de la délinquance, selon les caractéristiques sociodémographiques au cours des 12 mois précédents

Pourcentage de jeunes ayant déclaré des actes de délinquance

Caractéristiques en pourcentage

Année scolaire	
7 ^e année	14*
8 ^e année	22*
9 ^e année	24*
Sexe	
Masculin	24*
Féminin	16*
Origine canadienne	
Oui	23*
Non	15*
Parents nés à l'étranger	
La mère seulement	20 ^E *
Le père seulement	33*
La mère et le père	18*
Ni la mère ni le père	24*
Langue parlée à la maison	
Anglais	23*
Autre	15*
Composition de la famille	
Famille composée de la mère et du père	18*
Famille monoparentale	25*
Famille reconstituée	35 ^E *
Autre	24 ^E *
Statut de l'emploi du père	
Il travaille	20*
Il ne travaille pas	14 ^E *
Statut de l'emploi de la mère	
Elle travaille	21*
Elle ne travaille pas	17*
Qualité de la relation avec les parents	
S'entend très bien ou bien avec la mère	19*
Ne s'entend pas bien avec la mère	36*
S'entend très bien ou bien avec le père	18*
Ne s'entend pas bien avec le père	35*
Supervision parentale	
Mes parents savent toujours avec qui je suis	12*
Mes parents ne savent pas toujours avec qui je suis	35*
Mes parents ne savent jamais avec qui je suis	56*
Consommation d'alcool	
Oui	35*
Non	9*
Consommation de drogues	
Oui	60*
Non	16*

Prévalence des comportements délinquants au cours des 12 mois précédents

20

^E à utiliser avec prudence (le coefficient de variation se situe entre 16,6 % et 33,3 %)

* Dénote une différence significative (Khi-carré Pearson, p<.000).

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête internationale auprès des jeunes de Toronto de 2006.

Tableau 6

Prévalence de la délinquance, selon le groupe d'amis au cours des 12 mois précédents

Pourcentage de jeunes ayant déclaré des actes de délinquance

Caractéristiques

Avec qui passes-tu la majeure partie de ton temps libre?	
Seul(e)	16*
Avec ma famille	19*
En compagnie d'un à trois amis	32*
Avec un groupe plus nombreux d'amis (quatre ou plus)	26*
Est-ce que tu as des amis qui ont des comportements délinquants?	
Oui	39*
Non	8*

Caractéristiques du groupe d'amis

Quelle tranche d'âge correspond le mieux à ton groupe?	
Plus jeune (moins de 12 ans)	12*
Même âge (12 à 15 ans)	20*
Plus âgé (16 ans et plus)	42*
Ce groupe passe-t-il beaucoup de temps dans des endroits publics?	
Oui	27*
Non	11*
Faire des choses illégales est accepté ou toléré dans ton groupe?	
Oui	53*
Non	15*
Les personnes de ton groupe font-elles effectivement des choses illégales?	
Oui	57*
Non	16*
Considères-tu ton groupe d'amis comme une bande?	
Oui	45*
Non	20*

Prévalence des comportements délinquants au cours des 12 mois précédents **20**

^E à utiliser avec prudence (le coefficient de variation se situe entre 16,6 % et 33,3 %)

* Dénote une différence significative (Khi-carré Pearson, p<,000).

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête internationale auprès des jeunes de Toronto de 2006.

Tableau 7

Prévalence de la victimisation au cours des 12 mois précédents, selon le sexe et l'année scolaire

	Jeunes victimes		
	Adolescents	Adolescentes	Total
Type de victimisation			
Quelqu'un a voulu te forcer à lui donner de l'argent ou autre chose en te menaçant			
nombre	2 230	740	2 970
pourcentage	7	3*	5
Quelqu'un t'a frappé(e) violemment ou t'a fait tellement mal que tu as dû consulter un médecin			
nombre	1 240	640 ^E	1 880
pourcentage	4	2 ^{E*}	3
Quelqu'un t'a volé quelque chose			
nombre	9 370	7 400	16 770
pourcentage	30	26*	28
On t'a intimidé(e) à l'école			
nombre	6 320	6 200	12 520
pourcentage	20	22**	21
Total			
nombre	13 100	10 690	23 790
pourcentage	43	38*	40

^E à utiliser avec prudence (le coefficient de variation se situe entre 16,6 % et 33,3 %)

* Dénote une différence significative par rapport aux adolescents (Khi-carré Pearson, p<.000).

** Dénote une différence significative par rapport aux adolescents (Khi-carré Pearson, p<.001).

Notes : Les chiffres comprennent tous les jeunes qui ont déclaré un incident de victimisation; un même jeune peut ainsi être compté dans plus d'un type de victimisation. Cependant, la catégorie du total compte chaque jeune une seule fois. Les chiffres sont arrondis à la dizaine la plus près. De plus, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 en raison de l'arrondissement.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête internationale auprès des jeunes de Toronto de 2006.

Centre canadien de la statistique juridique

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ce produit, veuillez communiquer avec le Centre canadien de la statistique juridique, 19^e étage, immeuble R.-H.-Coats, Ottawa, Ontario K1A 0T6 au 613-951-9023 ou au numéro sans frais 1-800-387-2231.

Pour toute demande de renseignements ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.ca ou par téléphone entre 8h30 et 16h30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1-800-635-7943
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1-800-565-7757
Centre de renseignements de Statistique Canada :	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Diffusion de *Juristat* récents

N° 85-002-X au catalogue

2005

Vol. 25, n° 1	Les enfants et les jeunes victimes de crimes avec violence
Vol. 25, n° 2	Le retour aux services correctionnels après la mise en liberté : profil des adultes autochtones et non autochtones sous surveillance correctionnelle en Saskatchewan de 1999-2000 à 2003-2004
Vol. 25, n° 3	Les refuges pour femmes violentées au Canada, 2003-2004
Vol. 25, n° 4	Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse, 2003-2004
Vol. 25, n° 5	Statistiques de la criminalité au Canada, 2004
Vol. 25, n° 6	L'homicide au Canada, 2004
Vol. 25, n° 7	La victimisation criminelle au Canada, 2004
Vol. 25, n° 8	Les services correctionnels pour adultes au Canada, 2003-2004

2006

Vol. 26, n° 1	Infractions contre l'administration de la justice, 1994-1995 à 2003-2004
Vol. 26, n° 2	Les services communautaires et le placement sous garde des jeunes au Canada, 2003-2004
Vol. 26, n° 3	La victimisation et la criminalité chez les peuples autochtones du Canada
Vol. 26, n° 4	Statistiques de la criminalité au Canada, 2005
Vol. 26, n° 5	Les services correctionnels pour adultes au Canada, 2004-2005
Vol. 26, n° 6	L'homicide au Canada, 2005
Vol. 26, n° 7	Résultats des peines de probation et des condamnations avec sursis : une analyse des données de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de la Saskatchewan et de l'Alberta, 2003-2004 à 2004-2005

2007

Vol. 27, n° 1	Répercussions et conséquences de la victimisation, ESG 2004
Vol. 27, n° 2	Les services communautaires et le placement sous garde des jeunes au Canada, 2004-2005
Vol. 27, n° 3	Comparaison des taux de criminalité des grandes régions urbaines, des petites régions urbaines et des régions rurales, 2005
Vol. 27, n° 4	Les refuges pour femmes violentées au Canada, 2005-2006
Vol. 27, n° 5	Statistiques de la criminalité au Canada, 2006